

Juillet 2020

Pañvrid-ar-Beskont  
Bulletin municipal  
d'information  
[www.pommeritlevicomte.bzh](http://www.pommeritlevicomte.bzh)

# Pommerit Le Vicomte



**Pommerit 2020**  
Nouvelle équipe  
municipale



**Maison de santé**  
La première pierre



**Espaces Publics**  
Prix ZERO PHYTO



**Panneau  
lumineux**

# Le mot du maire

EDITO  
EDITO  
EDITO  
EDITO  
EDITO  
EDITO



Florence Le Saint  
Maire

*Je tiens en premier lieu à remercier les pommeritains pour m'avoir donné leur confiance et élue maire de Pommerit Le vicomte et aussi porté l'ensemble de la liste « Ensemble, construisons l'avenir » au conseil municipal.*

Cette élection nous honore mais surtout elle nous engage à faire que Pommerit le Vicomte continue son développement tout en gardant une qualité de vie pour ses habitants. Les moments que nous vivons depuis le mois de Mars, nous imposent de faire face à de nouvelles attentes et craintes. Nous devons les écouter et réfléchir à y répondre dans chacun de nos projets.

Je souhaite profiter de cette tribune, pour mettre à l'honneur l'élan de solidarité spontané qui s'est levé pendant cette période de confinement, où beaucoup de gestes d'entraide simples d'habitants envers leurs voisins, ou famille ont vu le jour. Cela doit nous interpeller, car ces sentiments de bienveillance et d'écoute doivent primer au-delà des situations difficiles. Nous vivons dans une société de l'accélération, qui cherche non pas à atteindre une certaine vitesse, mais à toujours la dépasser. En prenant le temps de nous occuper des autres : nos familles, nos amis, nos voisins, nos collègues, nous redonnons du sens à nos vies et ainsi pouvons garder un élan d'optimisme qui nous pousse à aller de l'avant aujourd'hui et demain.

Michel Lancien, maire, secondé par ses adjoints et notamment Marc Woestyn, adjoint aux affaires sociales, a su très rapidement coordonner les actions de solidarité envers les plus fragiles : organisation de courses, entraides diverses, contacts téléphoniques et distribution de masques aux personnes de plus de 65 ans. Ces actions viennent ponctuer un engagement municipal fort de plus de 25 années. Au nom de l'ensemble du conseil et de la population pommeritaine, je souhaite publiquement les remercier.

Nos remerciements et admiration vont bien entendu aux agents qui œuvrent quotidiennement à l'EHPAD. Leur professionnalisme, leur écoute et leur bienveillance font que les résidents continuent de traverser cette crise à l'abri de cet ennemi invisible.

Enfin, j'associe à ces remerciements l'ensemble des agents des écoles, des services administratifs et techniques qui permettent la continuité des services à la population en réinventant sans cesse de nouvelles façons de travailler pour s'adapter au nouveau contexte sanitaire.

Lors du conseil municipal du 20 février dernier, les élus ont voté les comptes administratifs 2019 et le budget primitif 2020. Cela nous a permis, malgré les événements sanitaires de continuer à œuvrer sur les projets de 2020. Vous découvrirez dans ce bulletin les avancées, mais également un report de certains projets en raison des actualités.

Les travaux de restructuration de l'EHPAD menés par Côtes d'Armor Habitat sont en cours et ont subi également un arrêt. La deuxième phase de déménagement se déroulera probablement en fin d'année 2020.

*Nous vous souhaitons une bonne lecture et un bel été !*

**Florence LE SAINT**  
Maire de Pommerit Le Vicomte

# Ur gomz gant ar maerez

PENNAD-STUR  
PENNAD-STUR  
PENNAD-STUR  
PENNAD-STUR  
PENNAD-STUR  
PENNAD-STUR



OFIS PUBLIK  
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC  
DE LA LANGUE  
BRETONNE

*Da gentañ-tout e fell din lavaret trugarez da dud Pañvrid o deus lakaet o fiziañs ennon, lakaet ac'hanon da vezañ maerez Pañvrid-ar-Beskont hag al listenn « Asambles, savomp an amzer-da-zont » en he fezh da vont er c'hoñsailh.*

Ha pa 'c'h omp enoret gant ar votadeg-se e oaromp e vo dav dimp lakaat hon c'humun da zalc'henn gant he lañs, anez koll kalite ar vuhez evit an dud a zo o chom enni. Da-heul ar pezh emaoamp o vevañ abaoe miz Meurzh e rankomp talañ ouzh ezhommoù ha doanioù nevez an dud. Ret eo dimp selaou anezhe hag en em soñjal evit degas respontoù dezhe dre ar pezh a refomp.

P'emaon ganti, fellout a ra din degas da soñj eus al lañs a zo savet e-unan e-mesk an dud evit sikour an eil egile tra ma oamp kraouiet er gêr, ha gwelet zo bet ur bern tud o reiñ dorn d'o amezeien pe d'o familh. Ret eo dimp delc'henn soñj eus se rak an dro-spered-se a rank tremen da gentañ pa vezomp e degouezhioù diaes : bezañ madelezhuz, selaou. Emaomp o vevañ en ur bed hag ac'h a primoc'h-prim, n'eo ket mont fonnus a glasker ober, mont fonnusoc'h bepred ne lavaran ket. Ma vez kemeret amzer d'ober war-dro ar re all : hon familh, hon mignoned, hon amezeien, an dud a labour ganimp, e c'hallomp adreiñ ur ster d'hon buhezioù hag evel-se delc'henn gant ul lañs seder hag a vroud ac'hanomp da vont war-raok hirie hag en amzer-da-zont ivez.

Michel Lancien, ar maer, sikouret gant e eilmaered, ha dreist-holl Marc Woestyn, an eilmaer karget eus an aferioù sokial, en doa gouvezet buan an tu da ingaliñ ar mod da sikour an dud vreskañ : mont d'ober troioù er stalioù, en em sikour, pellgomz d'an dud, reiñ maskloù d'ar re a zo en tu all da 65 bloaz. Dont a rae an oberoù-se da-heul ur pezh labour talvoudus en ti-kêr e-pad ouzhpenn 25 bloaz. En anv an holl goñsailherien ha hini tud Pañvrid e fell din lavaret trugarez dezhe.

Trugarez vras a lavaromp ivez evel-just d'an dud a vez o labourat bemdez e ti ar re gozh. Sirius int en o micher, selaou ha soursial a reont ouzh an annezidi, gras dezhe e talc'h ar re-se da dremen ar mareoù diaes-mañ pell diouzh an enebour kuzh.

Evit echuiñ e lavaran trugarez ivez d'an dud a labour er skolioù, d'ar servijoù melestradurel ha teknikel, gras dezhe eo bet dalc'het ar servijoù d'an dud. Evit se o deus kavet modoù nevez da labourat dalc'hmat evit en em ober diouzh ar reolennoù nevez a-fet yec'hed.

Er c'hoñsailh dalc'het d'an 20 a viz C'hwevrer e oa bet votet ar c'hontoù melestradurel evit 2019 hag ar budjed kentañ evit 2020. Gallet hon doa evel-se delc'henn da labourat ha da brientiñ an oberoù evit 2020, daoust d'ar c'houlz diaes ma oamp. Er gazetenn-mañ e c'hallfet lenn penaos omp aet war-raok, met ivez an oberoù o deus tapet dilañs abalamour d'ar pezh a zo degouezhet.

Krog e oa Aodoù-an-Arvor Annez gant al labourioù evit adkempenn ti ar re gozh ha paouezet e oa bet gante ivez. A-benn fin 2020 moarvat e vo an eil lodenn eus an dilojañ.

*Mechañs ho po plijadur o lenn hag e vo kaer an hañv evidoc'h !*



**Florence LE SAINT**  
**Maerez Pañvrid-ar-Beskont**

# Sommaire

• Le mot du maire	2
• Ur gomz gant ar maerez	3
• Mémo	4
<b>Vie municipale</b>	<b>5</b>
• La nouvelle équipe	5
• Retour sur le confinement	6
<b>Finances</b>	<b>7</b>
• Compte Administratif 2019	7
• Subventions aux associations 2020	10
<b>Solidarité</b>	<b>12</b>
• Service social	12
<b>Travaux</b>	<b>12</b>
• Le point sur les travaux	12
• La maison de santé	13
<b>Voirie</b>	<b>14</b>
• La voirie neuve	14
• Réduction des vitesses rue St Jacques	14
<b>Aménagement</b>	<b>15</b>
• Lotissement Liorzh an ti	15
• Aménagement des rues	15
<b>Espaces publics</b>	<b>16</b>
• Prix zéro phyto	16
• Espaces publics	17
<b>Résidence de l'If</b>	<b>18</b>
• L'humanité	18
<b>Les agents de la commune</b>	<b>20</b>
• Le personnel de l'école	20
<b>Etat civil</b>	<b>21</b>
• Naissances	21
• Décès	21
• Mariages	21
<b>Informations</b>	<b>22</b>
• Hommage aux personnels et résidents	22
• Déchets Covid	23
• Solidarité numérique	23
• Inscription transport scolaire	23

# Mémo

## → Permanence des élus : Maire, Adjointes et conseillers délégués

- Maire et 1<sup>er</sup> Adjoint : le mercredi et le samedi de 10h à 12h sur rdv
- Adjointe aux Solidarités sociales communales le vendredi de 9h à 12h sur rdv
- Adjoint à la voirie le samedi de 10h à 12h sur rdv

Sur rendez-vous uniquement

## → Horaires d'ouverture de la mairie :

**Lundi matin** : 09 h 00 à 12 h 00  
**Mardi au vendredi** : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00  
**Samedi** : 09 h 00 à 12 h 00.  
**Tel : 02 96 21 74 39 - [accueil@pommeritlevicomte.bzh](mailto:accueil@pommeritlevicomte.bzh)**  
**NB : La mairie sera fermée tous les samedis matin jusqu'au 30/08**

## → Site Internet de la commune :

[www.pommeritlevicomte.bzh](http://www.pommeritlevicomte.bzh)

## → Horaires d'ouverture de la Déchetterie :

**Lundi, Mercredi, Vendredi et Samedi** de 09 h 00 à 11 h 45 et 13 h 30 à 17 h 45.

Fermé les jours fériés

Jour de ramassage des ordures ménagères sur la commune :

→ Le **vendredi**

Attention aux couleurs des poubelles (voir calendrier)

SMITOM : 02 96 74 14 64

**1 Eco point** sur la Commune : salle Omnisports

## → Horaires d'ouverture de la Poste :

Du lundi au vendredi de 13h45 à 16h45.

Tel : 02 96 21 74 59

## → Communauté de Communes / Leff Armor Communauté :

**Horaires d'ouverture des bureaux : 02 96 70 17 04**

- **Lundi au vendredi** de 09 h 00 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30

- Adresse rue du moulin de Blanchardeau - BP 36 - 22290 Lanvollon

## DIFFUSION :

Mairie de Pommerit Le Vicomte

Directrice de publication : Florence LE SAINT

RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : Anne BELLEGOU

COMITÉ DE RÉDACTION : L'exécutif municipal + service administratif

PHOTOS : Anita GAUTIER, Anne BELLEGOU, Michel LANCEN, Yves CARRE, Muriel RAISON

CONCEPTION ET IMPRESSION : Imprimerie Roudenngrafik

ZI de Bellevue - BP 10129 - 22201 Guingamp Cedex

Tel : 02 96 119 700 // [guingamp@roudenn.fr](mailto:guingamp@roudenn.fr)

Dépôt légal : juillet 2020

# Elections municipales 2020

## La nouvelle équipe

**L'installation du conseil municipal a eu lieu le 27 mai à la salle socio culturelle devant un public restreint du fait du contexte sanitaire.**

Florence LE SAINT a été élue maire de la commune à l'unanimité. Ensuite, les membres du conseil ont élu 5 adjoints :

1<sup>er</sup> adjoint David LE QUERRIOU (en charge des travaux et du domaine bâti), Anne BELLEGOU (en charge de la communication, des ressources humaines, du développement économique et des services), Gilles BARS (en charge de la coordination des services techniques, de l'environne-

ment et de la voirie), Isabelle COLLIN (en charge des solidarités sociales, communales et intergénérationnelles) et Stéphane MENGUY (en charge des finances et de la vie associative).

4 Conseillers délégués ont été nommés : Yves CARRE à l'aménagement des espaces publics, Daniel CABIOCH QUEMENER au suivi et à la gestion de l'EHPAD, Muriel RAISON à la vie des écoles, la jeu-

nesse et la petite enfance. Valérie ROPERS, déléguée à l'intercommunalité.

Les membres élus du CCAS ont aussi été désignés. Il s'agit de Daniel CABIOCH QUEMENER, Isabelle COLLIN, Martine BEAUCAMP et Claudie JACQ.

Un appel à candidature en direction des associations concernées a été lancé pour compléter les membres du CCAS.

### Maire



Florence LE SAINT

### Adjoints



David LE QUERRIOU



Anne BELLEGOU



Gilles BARS



Isabelle COLLIN



Stéphane MENGUY

### Conseillers délégués



Yves CARRE



Daniel CABIOCH QUEMENER



Muriel RAISON



Valérie ROPERS

### Conseillers municipaux



Eric JANNIN



Katell PARANT



Julien POIGNANT



Claudie JACQ



Sylviane LE CORREC



Oliver EVEN



Martine BEAUCAMP



Anne BROCHEN



Cyril BISSON

# Retour sur la période de **confinement**

**Nous ne pouvons pas dans ce numéro nous épargner de revenir sur la période de confinement qui nous a tous tant marqués et qui restera longtemps dans nos mémoires.**

Tout d'abord, tout notre soutien va aux personnes qui ont été touchées par la maladie, et à leur famille.

Dès le 17 mars, date du confinement, une cellule de crise s'est mise en place au niveau de la mairie. Elle réunissait les élus des 2 mandatures : Michel Lancien, Marc Woestyn, Florence Le Saint et David Le Querriou.

Les décisions ont été immédiatement prises concernant l'activité des salariés de la commune avec le souci de les protéger de la maladie mais aussi de maintenir le service à la population.

Les uns et les autres ont su s'adapter et ils sont ici particulièrement remerciés pour leur disponibilité et leur adaptabilité. Autre préoccupation majeure en cette période, l'assistance aux personnes âgées ou fragiles : les élus se sont mobilisés pour proposer des services de première nécessité (courses, médicaments...) ou pour venir en aide en cas de besoin de petits dépannages, par exemple.

L'équipe de la cellule de crise est venue en appui de la direction de l'EHPAD pour identifier les moyens de maintenir la communication entre les personnes et leur famille. Le personnel de l'EHPAD s'est fortement investi, dans l'accompagnement des résidents, qu'il en soit ici remercié. La commune a aussi mis à disposition des résidents et du personnel, 50 exemplaires de l'Echo de l'Armor et l'Argoat par semaine et leur a fait livrer des chouquettes une fois par semaine durant tout le mois de mai.

L'ensemble des commerçants et artisans de la commune a aussi été contacté par les élus, afin de s'assurer qu'ils avaient bien connaissance des différents dispositifs d'aides mobilisables pendant cette période. Le contact a ainsi été maintenu autant que de besoin pendant toute la période de confinement.

Des actions comme le dépôt des attestations de déplacement dérogatoire dans les commerces de la commune,

ou encore l'aménagement de l'espace dédié au marché ont permis de faciliter la vie quotidienne de la population.

Avec l'appui financier de Leff Armor Communauté des masques ont été remis dans les boîtes aux lettres des habitants de plus de 65 ans dès le mois d'avril et distribués en juin à la salle socioculturelle pour le reste de la population.

Enfin, de nombreuses actions de solidarité ont émergé au sein de la population comme la fabrication de masques, ou encore le soutien en direction des personnes fragiles ou du voisinage.

Que chacun soit ici remercié pour l'attention qu'il a portée aux personnes de son entourage ou de son voisinage dans cette période difficile à vivre pour tous.

En nous souhaitant à tous et toutes un avenir plus serein et investi dans une nouvelle dynamique.



*Le déconfinement a été préparé conjointement par les élus, la secrétaire générale et les services techniques ainsi le retour à l'école a pu se faire dans les meilleures conditions dès le 18 mai 2020*

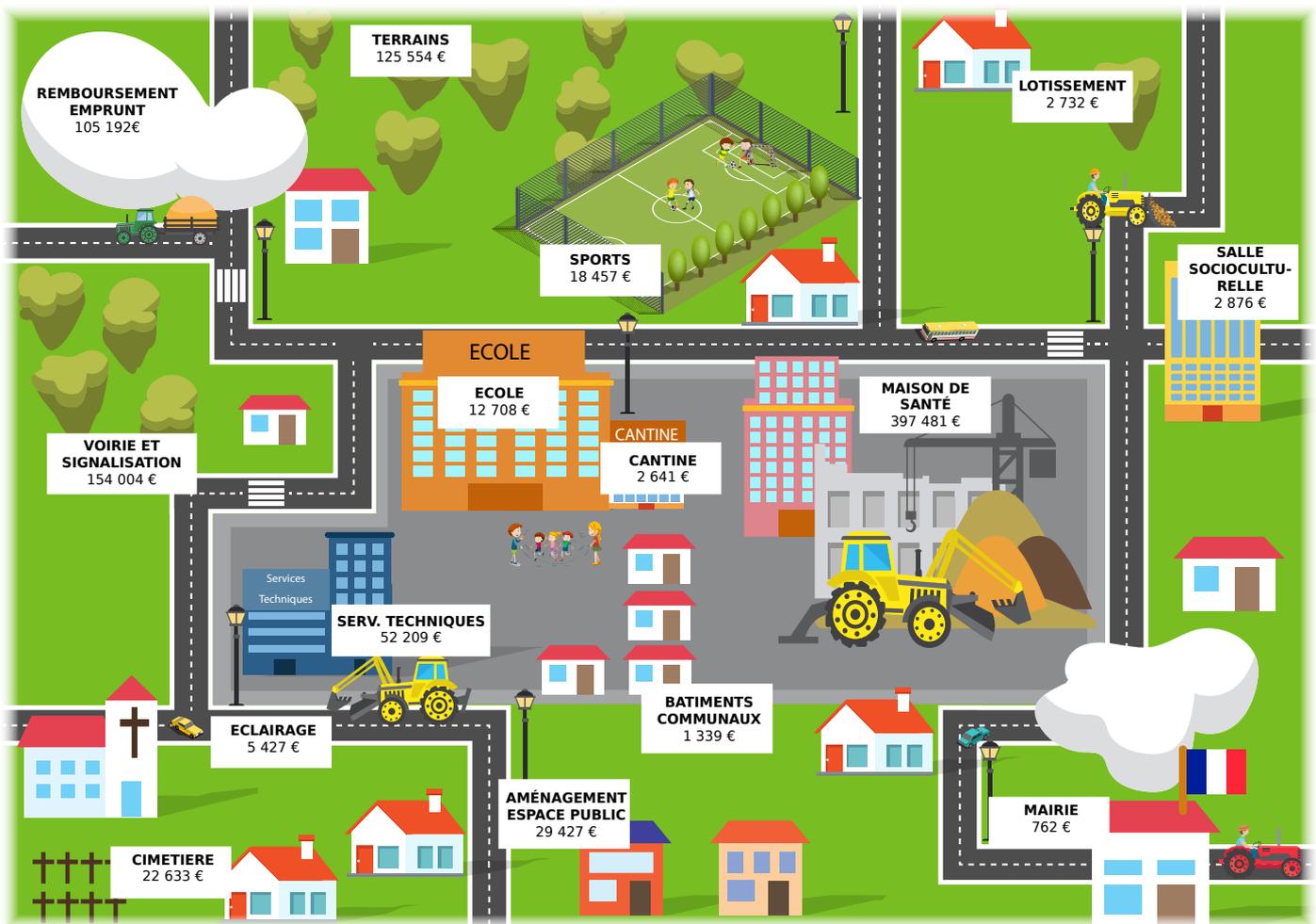


*Concernant le marché, les dispositions nécessaires ont été mises en place pour accueillir les commerçants et la population*

# Compte Administratif 2019

Le compte administratif 2019, en section d'investissement, se clôture avec un excédent de 1 307 032.84 €

## L'INVESTISSEMENT

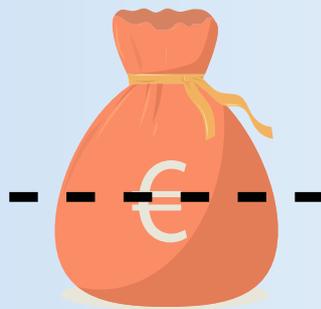


## LE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 1 066 252.71 €				
322 611.12 €	486 905.50 €	99 232.91 €	45 248.25 €	112 254.93 €
30.26 %	45.66 %	9.31 %	4.24 %	10.53 %
<b>Charges générales</b>	<b>Ressources Humaines</b>	<b>Autres charges</b>	<b>Charges financières</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Achats et services (EDF, fournitures scolaires et équipements, assurances, maintenance, telecom, transports, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agents des services périscolaires, techniques et administratifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions aux associations</li> <li>Contrat d'association Ste Anne</li> <li>Indemnités aux élus</li> <li>Contingent incendie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intérêts des emprunts réalisés les années précédentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotations aux amortissements (Travaux d'éclairage/SDF)</li> <li>Opérations de cession</li> <li>Atténuation de recettes</li> </ul>

RECETTES (dont excédent reporté 2018) : 1 634 251.22 €				
103 085.29 €	698 616.63 €	703 009.72 €	60 667.67 €	68 871.91 €
6.31 %	42.75 %	43.02 %	3.71 %	4.21 %
<b>Produits de gestion</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>Revenus des immeubles</b>	<b>Autres produits</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Produits de gestion issus de la facturation cantine-garderie, des copies, et acquisitions ou renouvellement des concessions funéraires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taxe d'habitation</li> <li>Taxe foncière</li> <li>Autres reversements de fiscalité</li> <li>Fiscalité indirecte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dotation globale de fonctionnement, de solidarité rurale, de péréquation</li> <li>Participation des communes extérieures aux écoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loyers des bâtiments communaux</li> <li>Locations salles communales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remboursement des sinistres</li> <li>Remboursement sur rémunérations</li> <li>Travaux en régie</li> <li>Opérations de cession</li> <li>Excédent reporté</li> </ul>

Le compte administratif 2019, en section de fonctionnement, se clôture avec un excédent de 567 998.51 €



Investissement :  
2 789 849.94 €  
soit 64.5 %

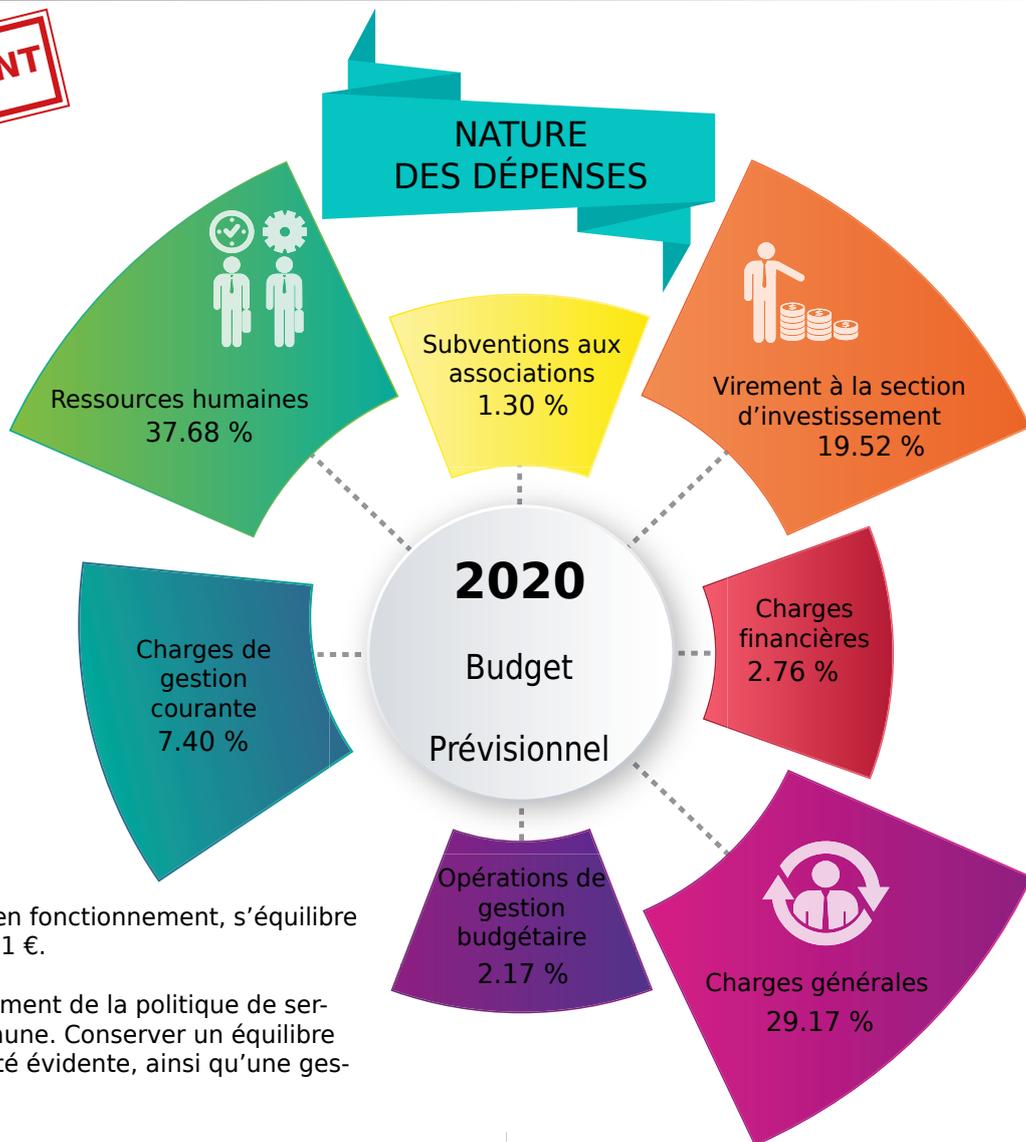
Fonctionnement :  
1 537 198.51 €  
soit 35.5 %



Budget total 2020 :

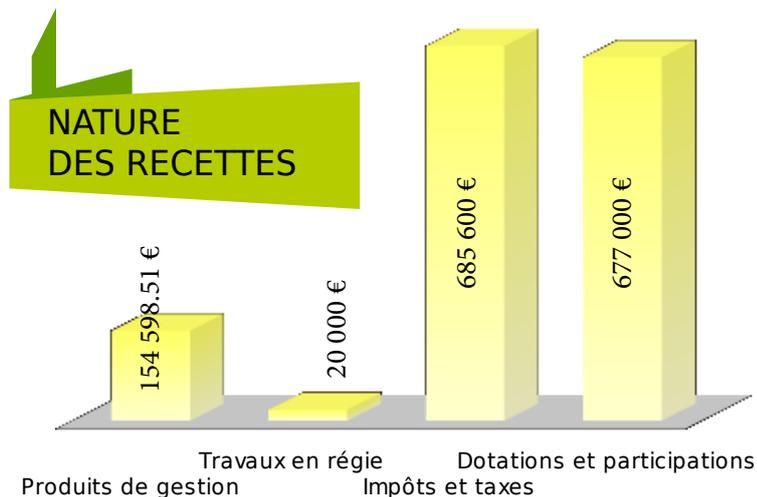
**4 327 048.45 €**

**FONCTIONNEMENT**



Le budget primitif 2020, en fonctionnement, s'équilibre à hauteur de 1 537 198.51 €.

Ce budget résulte directement de la politique de services publics sur la commune. Conserver un équilibre budgétaire est une volonté évidente, ainsi qu'une gestion rigoureuse.



Il est essentiel de maîtriser la section de fonctionnement car notre capacité d'autofinancement en dépend. Cette dernière mesure notre capacité à financer, sur nos propres ressources, les services publics que nous rendons.

Cette maîtrise passe par une gestion et un contrôle régulier des consommations des différents postes, une anticipation sur les charges à venir, etc...

L'équilibre est permis par la fiscalité et les dotations. Si à Pommerit Le Vicomte, nous avons eu la chance d'être épargné lors des différentes réformes fiscales, il faut tout de même garder en tête, qu'au fil du temps, ces recettes s'amenuiseront.

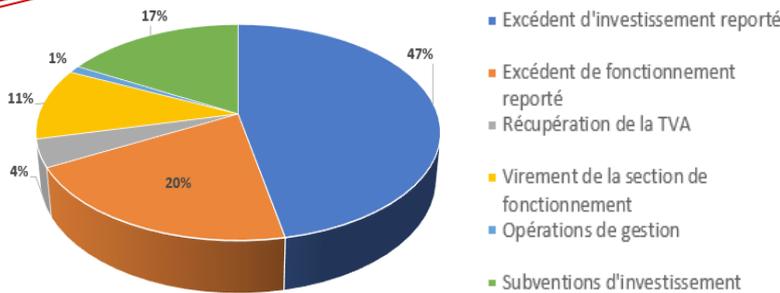
## SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION

La loi de finances pour 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation sera définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019. Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022.

Le dégrèvement est accordé automatiquement aux contribuables qui peuvent en bénéficier.



## Des recettes optimisées...

Des idées et des projets, c'est possible mais faut il en avoir les moyens ou la capacité d'aller chercher des financements en répondant aux appels à projets de l'Etat, du Département, de la Région, de Leff Armor Communauté, etc... Il faut être continuellement en veille et savoir parfois être opportuniste, le train passant rarement deux fois...

## ... permettant de répondre aux besoins de la commune :

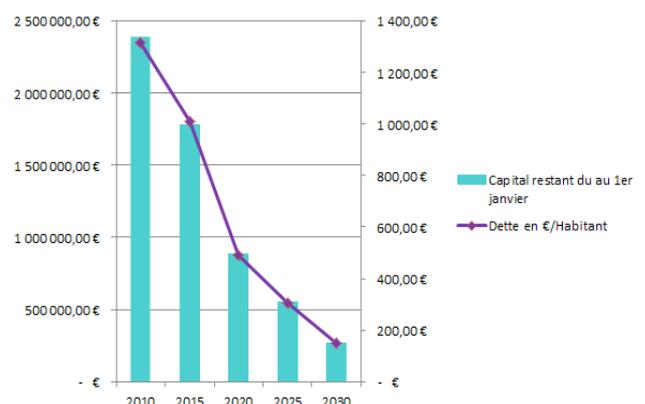
- **Mairie - 13 000 €** : Ordinateurs, vidéoprojecteur, aménagement extérieur
- **Voirie - 660 000 €** : Aménagement Rue du Cdt de la Motte Rouge et rue Louis Guilloux, programme de voirie neuve
- **Urbanisme centre bourg - 700 000 €** : Poursuite de la réhabilitation du site Triskalia et construction de la maison de santé pluridisciplinaire
- **Service technique - 22 200 €** : Véhicule, remorque, souffleur
- **Ecoles - 48 800 €** : Toilettes écoles maternelles (ajourné), peinture, sécurisation
- **Salle socio culturelle - 4 600 €** : Réhabilitation électrique
- **Mobiliers Urbains - 2 500 €** : Cendrier, parkings à vélos, table de pique-nique,...

- **Eglise - 23 600 €** : Enrobé, gouttières, chauffage
- **Terrain de foot - 20 000 €** : Main courante, pare-ballons
- **Bibliothèque - 30 000 €** : Huisseries
- **Signalisation - 18 500 €** : Signalétique bourg, marquage au sol, panneaux chapelle et cimetière
- **Espaces publics - 900 €** : Tableau électrique sur la place du centre
- **Lotissement - 291 500 €** : Aménagement et viabilisation du lotissement
- **Bâtiments communaux - 5 000 €** : Porte et toiture appenti Carrefour Express
- **Logements sociaux - 7 200 €** : Réhabilitation

## Le poids de l'emprunt :

### Quelle politique budgétaire pour l'avenir ?

En maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, nous avons réussi à maintenir une capacité d'autofinancement suffisante pour ne pas avoir recours à l'emprunt. C'est le cas pour des projets comme la maison de santé pluridisciplinaire, dont nous avons pu anticiper le coût par des provisions d'investissement. Nos dépenses de fonctionnement n'iront pas en baissant, et notamment avec cette nouvelle infrastructure. La vigilance sera de mise, comme à l'accoutumée, pour veiller au meilleur emploi des deniers publics.



# Subventions aux

## Demande à caractère divers (culture, environnement et autres hors commune) : 80 €

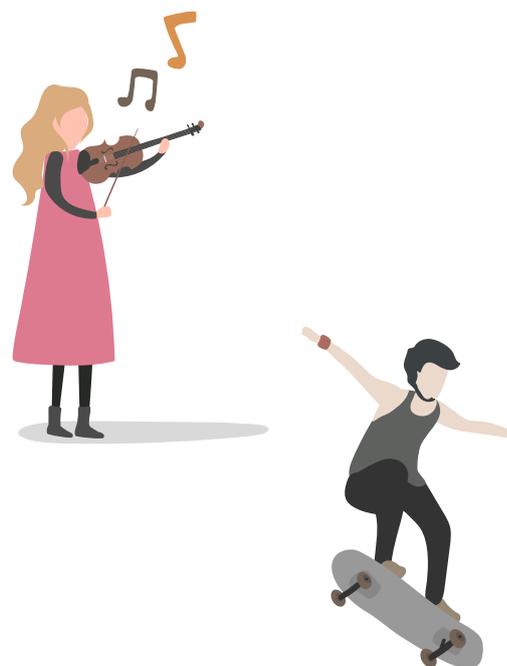
RKB/ Radio Kreiz Breiz	50 €
Eau & Rivières	30 €

## Participations diverses assimilées à des subventions : 2 208 €

Centre Aide Alimentaire Guingamp	2 208 €
----------------------------------	---------

## Associations et amicales communales : 14 238 €

Bagad	1 750 €
Biblio Lecture & Culture	2 588 €
ESPLM	3 300 €
Cercle Korriganed	1 500 €
Maxi Dance	1 500 €
FAIRE	500 €
Amicale du Folgoat	750 €
La Nouvelle Pommeritaine	600 €
Mammen	50 €
Cie Volti Subito / fer'ailleurs	600 €
Irish Rendez-vous	1000 €
Les randonneurs du Pays du Leff	100 €



## Associations sportives et culturelles "extra municipales" (adhérents Pommeritains) : 351 €

Atelier Studio Dance Guingamp	104 €
Canoë Kayak Guingamp	13 €
Association Bulle d'Eau Guingamp	91 €
Club Escalade Armor Argoat Plouisy	26 €
Twirling Club Ploumagoar	13 €
Club Roc'Bloc Pontrieux (escalade)	13 €
Amicale Laïque Ploumagoar / Section Dance et Fitness	26 €
Judo Club du Trégor	26 €
Art et mosaïque	13 €
Twirling club Graces	26 €

# associations 2020

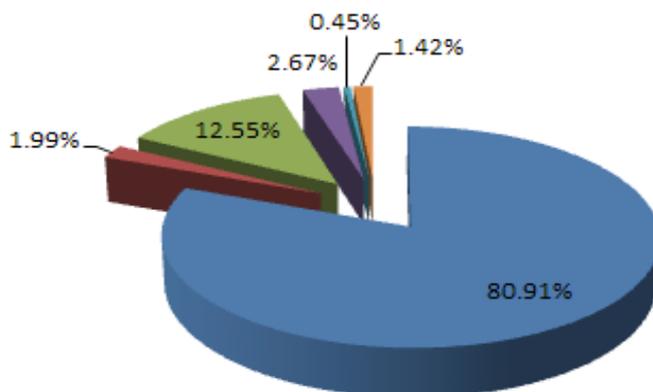
Demande à caractère " Solidarité, Humanitaire" : 470 €	
Secours catholique St Brieuc / Antenne local Guingamp	30 €
Les Restaurants du Cœur	30 €
Croix Rouge Française / St Brieuc + antenne Guingamp	30 €
Ligue contre le cancer (22)	30 €
ADOT 22	30 €
La Pierre Le Bigaut	30 €
UNAFAM 22	30 €
Association des diabétiques en Côtes d'Armor	30 €
Leucemie Espoir Côtes d'Armor	30 €
Solidarité Paysans22	50 €
AFDMA	30 €
Rêves de Clown	30 €
Appel Détresse Guingamp	30 €
Alcool assistance	30 €
Association Jonathan Pierres vivantes 22/29	30 €



## Autres demandes spécifiques : 250 €

Redadeg 2020	250 €
--------------	-------

## Répartition des subventions



- Associations et amicales communales
- Associations sportives et culturelles "Extra Municipales" (adhérents Pommeritains)
- Participations diverses assimilées à des subventions
- Demande à caractère " Solidarité, Humanitaire"
- Demande à caractère divers (culture, environnement et autres hors commune)
- Autres demandes spécifiques

# Service **social**

**En 2019, 76 foyers avec des pommeritains âgés de 23 à 95 ans, vivants seul ou non (couple, parent/enfant, frère/soeur....) ont eu recours au service social de la commune. Ils habitent le bourg comme la campagne.**

Le premier contact avec la mairie, généralement téléphonique, est initié par la personne elle-même ou par un proche (famille, voisin). Un rendez vous est alors proposé avec l'adjointe aux solidarités sociales communales le vendredi lors de sa permanence en mairie, ou bien au domicile de la personne.

Les causes peuvent être diverses : perte d'emploi, invalidité, séparation,

perte d'autonomie, violences conjugales, solitude ... l'adjointe aux affaires sociales est donc présente pour tout mettre en oeuvre et répondre au mieux aux différentes demandes. Elle coordonne ainsi la mise en relation avec une assistante sociale, avec le Cias, le clic, l'Ehpad...

**L'adjointe aux solidarités sociales, communales et inter-générationnelles est disponible en mairie le vendredi (sur rendez vous).**



## TRAVAUX

# Le point sur **les travaux**

### Travaux école :

Les évènements récents ont perturbé le planning prévisionnel des travaux. Le gros chantier de rénovation des sanitaires de l'école maternelle ne pourra pas être réalisé cette année mais il n'est évidemment pas annulé.

Ces travaux seront remis à l'ordre du jour pour l'année 2021. Cependant, nous avons profité de ces perturbations pour avancer les travaux de peinture dans les couloirs de l'école élémentaire avec l'entreprise « Mahou » de Guingamp.

### Travaux église :

Le remplacement de la totalité des gouttières de l'édifice a été réalisé par l'entreprise « Dubois » de Pommerit Le Vicomte. Ces travaux étaient indispensables pour renforcer l'étanchéité basse de la toiture et éviter des dommages à la charpente.

Pour ce qui est du remplacement du système de chauffage, nous sommes en finalisation de réflexion et espérons très vite engager ces travaux avant l'hiver pour un plus grand confort des usagers.



*Eglise en cours de rénovation*



## La maison de santé

**Le samedi 7 mars dernier, le maire et quelques élus ont reçu les professionnels dans les locaux de la future maison de santé situés Plassen Triskell.**

Cette visite leur a permis de se projeter dans leur futur espace de travail, d'avoir une vision concrète des surfaces qui seront mises à leur disposition et d'élaborer l'aménagement des bureaux qui leur seront dédiés.

Le chantier a connu plusieurs aléas, en raison de la crise sanitaire. Depuis, les entreprises se succèdent pour que les travaux avancent. Nous espérons une réception des travaux avant novembre, afin que nos professionnels de santé puissent s'installer avant la fin de l'année.

Dans un intérieur spacieux et lumineux, cette maison de santé com-

prendra trois cabinets de médecins, un cabinet infirmier, deux cabinets de kinésithérapie, trois bureaux polyvalents (permettant l'accueil de divers professionnels pour des permanences à la journée) et un bureau pour les taxis. Un studio permettra l'accueil de stagiaire.

Nous avons plusieurs contacts avec des professionnels intéressés pour rejoindre nos médecins et nos infirmières, dont certains exercent déjà sur la commune dans des bâtiments communaux.

Cela nous permet d'envisager sereinement l'occupation de cet espace de santé à brève échéance.



*Couloirs*



*Les travaux en cours*

## La voirie **neuve**

Depuis 2015, le chiffrage, le cahier des charges et la consultation des entreprises pour la réalisation de notre programme de voirie étaient pilotés par le service ingénierie de LAC (Leff Armor communauté). Ce service n'étant plus mobilisable, nous nous sommes rapprochés de l'ADAC (Agence départementale d'appui aux collectivités). Suivant leur chiffrage, nous avons budgétisé près de 150 000€ pour la réfection des portions de voies ressorties comme prioritaires par les membres de la commission voirie

(le 15 novembre dernier) il s'agit de :

- L'entrée du FOLGOAT (départementale) jusqu'à PORS AN QUEN / VC 17
- La CROIX BLANCHE / KERBOUREN / VC 17 et 22
- MONTANT / LAN KERPUNS / VC 39

Une enveloppe conséquente de 40 000€ a également été inscrite au budget primitif pour une campagne de gravillonnage qui consiste à entretenir les voies peu fréquentées. Les abords des vestiaires du foot et le secteur de Kermilon où ont été



réalisés des travaux sur le réseau d'eau sont également concernés par ce gravillonnage. Ce travail technique est réalisé en régie depuis de nombreuses années par Laurent MAHE et l'équipe des services techniques.

## Réduction des vitesses **rue Saint-Jacques**

*La vitesse en agglomération est de 50km/h, respectons-la !*

**La problématique de la vitesse en agglomération est devenue très prégnante dans l'ensemble du bourg.**

Dans la continuité de notre engagement pour réduire les vitesses en agglomération, l'aménagement de la rue Saint Jacques a été budgété pour cette année 2020 en se basant sur un enregistrement des données de vitesse.

La crise sanitaire que nous traversons impose des conditions de travail qui nous amènent à repenser nos chantiers. Aussi, ce chantier qui était prévu en avril est repoussé en espérant pouvoir le mener avant la fin de l'année.

sur la commune. Les informations données par ceux-ci permettront de contrôler l'évolution du bon respect des règles de circulation concernant la vitesse et de valider par la même occasion la pertinence des équipements provisoirement installés.

Comme les rues Hent Ar Mor et du Trieux, elle va bénéficier d'un traitement approprié décidé conjointement avec les services du département, car située sur la route départementale 32. Voici les travaux prévus :

### **Sécurité, mobilité :**

Acquisition de deux radars pédagogiques supplémentaires (en partie subventionnés) ce qui fera trois radars

**Dans l'attente, nous tenons à rappeler qu'en matière de vitesse, c'est celui qui conduit qui peut agir !**

- Les accotements vont être modifiés afin de mieux recalibrer la bande roullante : Terre-pierre engazonnés délimités par une bordure.
- Pose de coussins berlinois pour ralentir les véhicules (deux sont prévus : rue St Jacques et rue de la Cracousserie)
- Modification du stop de Hent Don au carrefour avant la rue du 15 juillet.

Ces travaux d'aménagement seront réalisés en régie par les services techniques et sont évalués à un montant de 13 000 €.

En attendant leur réalisation, des aménagements provisoires ont été disposés : chicanes en bali-roads.



# Lotissement **Liorzh an ti**

Au lotissement du Mezmeur sur 26 lots accessibles à la propriété, 23 maisons ont été construites. Dans le but d'augmenter notre offre de terrains à bâtir, la commune a décidé en 2019 de lancer une étude pour un nouveau lotissement de 3Ha (soit une capacité d'environ 55 logements), dans la continuité de celui

du Mezmeur, côté Kerello. Pour une meilleure identification, il s'appellera « Liorzh an Ti » du nom d'un des champs le composant.

Nous avons lancé une première tranche pour ce lotissement, qui avec près de 60 940 m<sup>2</sup> permettra la construction de 12 à

13 logements qui seront disponibles au 2<sup>e</sup> semestre 2021.

La commune bénéficiera ainsi d'une nouvelle offre de logements qui s'ajoute à celle toujours disponible de 7 lots au quartier du Cœur d'Ilot et des 2 lots restants au lotissement Mezmeur.

## AMÉNAGEMENTS des rues Louis Guilloux, Hent Kerello et Commandant de La Motte Rouge

**Suite aux études menées en 2019, pour ces 3 rues, des réunions publiques se sont tenues afin de valider les aménagements prévus et budgétiser leur réalisation en 2020.**

**Rue Louis Guilloux :** la voirie sera recalibrée à 5m sur toute sa longueur. Les accotements seront traités par un cheminement piéton vers l'intérieur et du terre-pierre engazonné vers l'extérieur. Une chicane située à l'entrée en venant du giratoire permettra de réduire la vitesse à l'entrée de ce quartier résidentiel. Un stop sera disposé à la sortie sur la rue de la Corderie. Des stationnements sont prévus là où la largeur de la rue le permet. Des aménagements paysagers simples compléteront les travaux.

**Rue Commandant de La Motte Rouge :** recalibrage de la voirie à partir de l'entrée du bourg jusqu'au carrefour, un plateau surélevé sera disposé au niveau de l'entrée du lotissement, ainsi qu'un traitement de l'entrée de la contre-allée. Les accotements seront réalisés en terre-pierre. Le carrefour sera particulièrement modifié par la présence de deux stops. Une circulation douce sera identifiée en partant du lotissement jusqu'au cheminement bitumé derrière la salle omnisports.

**Rue Hent Kerello :** les travaux sont prévus plus tard, car cette rue nécessite des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement. En effet, de nombreuses eaux parasites rentrent dans le réseau et



suite à une investigation caméra réalisée en mars 2020, ce réseau sera à remplacer sur une longue portion allant jusque la rue Jean Moulin. Leff Armor Communauté a la compétence du sujet et selon son calendrier, nos travaux interviendront en suite. Les travaux d'aménagement sont mis en tranche optionnelle.

La première réunion préparatoire a eu lieu le 11 juin, pour des travaux qui commenceront en juillet jusque septembre. L'entreprise Eurovia interviendra pour

la voirie, le réseau Eaux Pluviales et la signalisation. L'entreprise Les pépinières du Guillord (Quemper Guézennec) fera les aménagements paysagers.

**L'ensemble des travaux pour les 3 rues devrait représenter un budget total de 350 000€ TTC et bénéficie d'une subvention de 63 760€ au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.**



Laurent MAHE, responsable des Services Techniques et Florence LE SAINT, avec Alain BOUGRAIN DUBOURG lors de la cérémonie

*L'engagement de la Commune contribue à la qualité de l'eau ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.*

Prix

## ZERO PHYTO

La commune a reçu le trophée « Zéro Phyto », remis par le Conseil régional, lors de la 21<sup>ème</sup> édition du Carrefour des gestions locales de l'eau à Rennes. Ce prix vient récompenser plusieurs années de pratiques alternatives sur l'entretien des espaces verts. La nocivité des produits phytosanitaires sur la santé, l'environnement et l'eau n'est plus à démontrer.

Après avoir banni définitivement l'usage des produits phytosanitaires en 2015 et s'être engagé plus fortement dans la gestion durable de ses espaces publics, ce prix vient conforter la commune dans ses choix.

L'abandon des produits chimiques a nécessité la formation des agents qui assurent l'entretien des espaces verts (voiries, cimetière et terrain de sport), l'adoption de nouvelles méthodes de gestion et l'adaptation du matériel. Ainsi, le cimetière a été enherbé pour éviter tout recours à des pesticides. Le gazon semé est une variété à pousse lente (quelques tontes par an). Le terrain de sport reçoit également un traitement particulier comme des aérations régulières, une fertilisation basée sur une analyse de sol, des regarnissages mécaniques (1 fois / an) et manuels (tous les mois).

Le matériel a lui aussi évolué pour permettre les entretiens mécaniques, tout en gardant des conditions de travail correctes.

L'aménagement et le fleurissement des espaces ont été revus. La place faite au végétal est plus large sans pour autant signifier un manque d'entretien. Certaines espèces ne sont donc plus fauchées sur l'espace public.

Un plan de gestion différenciée des espaces et la mise en place de zones refuges complètent le dispositif.



# Espaces publics

**Il faudra continuer à être créatifs pour amener dans nos espaces des végétaux moins gourmands en eau et en entretien. Il convient de privilégier le paillage qui permet de freiner la repousse des mauvaises herbes et de garder les sols humides moins exposés au soleil.**



*Le paillage*

Nous œuvrons tous pour rendre agréables les espaces publics de la commune en installant des équipements divers : bancs, poubelles... Le fleurissement est une priorité pour garder l'attrait, le plaisir de nos concitoyens et des personnes de passage

afin de dynamiser la commune et les commerces. Malgré tous ces efforts, il perdure des actes d'incivilité concernant les points de recyclage des déchets. Même avec les consignes affichées des produits compatibles, une minorité continue à ne pas les

respecter, ce qui engendre un coût supplémentaire et des risques pour le personnel intervenant. Autre incivilité : les déjections canines sur les trottoirs, espaces de jeux, parcs,... La municipalité mettra prochainement à disposition des sacs spécifiquement adaptés.



# L'humanité mise à mal par le COVID ?

**Depuis maintenant 13 ans, nous avons formé le personnel et mis en place les valeurs de l'Humanité dans l'établissement. Nous étions à l'époque le 1<sup>er</sup> établissement formé dans les Côtes d'Armor. Aujourd'hui, de nombreux établissements médico-sociaux et centres hospitaliers se forment à ces valeurs, partout dans le département.**

Au départ, deux professeurs d'éducation physique, Yves Gineste et Rosette Marescotti, s'interrogent sur les problèmes de dos que vivent les soignants. Après des formations à la manutention, sans évolution à moyen terme, ils s'interrogent alors sur la charge psychique des soignants. Leur réflexion va remettre du sens dans leur quotidien, amenant ainsi les soignants à quitter la notion de travail vécu comme une succession de tâches, pour la notion de travail en direction des résidents dans leur individualité en tenant compte de la globalité de leurs besoins.

### L'humanité, c'est quoi ?

L'humanité requiert un savoir être et un savoir faire des accompagnements au sein de l'établissement.

L'objectif de l'humanité tend vers un accompagnement individualisé du résident, avec pour objectif d'accompagner la personne au bon niveau du « prendre soin » : permettre à la personne d'améliorer son autonomie ou de la maintenir ou encore d'accompagner la personne sur son dernier chemin en fonction de son état et de ses souhaits.

Les valeurs portées par l'humanité reposent sur le respect de l'individualité de chacun, le respect de son rythme de vie et le respect de ses choix de vie.

L'Humanité nous a apporté les outils permettant aux soignants d'agir de façon coordonnée, avec un objectif concerté. Nous avons ainsi acquis une meilleure connaissance des pathologies des personnes âgées pour ensuite intervenir de manière adaptée face aux situations particulières en nous appuyant sur les piliers de l'humanité : le regard, la parole, le



touché et la verticalité. L'Humanité nous a aussi apporté des connaissances pratico-pratiques sur les manutentions en respectant le confort du résident et celui du soignant

### Conséquences organisationnelles et individuelles

Ce concept, décliné dans tous les services de l'établissement en est devenu sa colonne vertébrale. Ainsi notre projet architectural a été pensé en petites unités avec des équipes dédiées, privilégiant une connaissance mutuelle des résidents, familles et personnel. Nous avons évolué vers le concept « comme à la maison » avec des exigences sanitaires.

Dès 2007 nous avons abandonné le travail « en ligne », avec ses heures de passage préétablies au profit d'une organisation plus flexible ; ainsi par exemple, les petits déjeuners sont servis lorsque le résident se réveille entre 6h et 10h30.

Autre exemple, afin d'éviter les réveils nocturnes, délétères pour la santé (le cerveau se régénère pendant le sommeil), les résidents ne sont plus réveillés par le personnel de nuit pour les changes, sauf bien sûr en cas de demande de l'infirmier par rapport à des problématiques cutanées ou si le résident est réveillé. Le résident peut refuser l'intervention d'un soignant au moment de la toilette et le soignant fera alors un report de soin



dans la matinée ou dans l'après-midi,... Il n'est pas question d'effectuer un abandon de soins mais de trouver la meilleure solution possible pour la personne concernée. Ainsi, vous retrouverez peut-être un jour votre parent en pyjama à 15h et nous pourrons alors vous expliquer la situation ou trouver ensemble une solution.

Les familles, souvent mal intégrées dans les établissements médico-sociaux, sont aujourd'hui perçues dans la Résidence comme une ressource car elles ont la meilleure connaissance de leurs parents, de leurs habitudes de vie et peuvent nous renseigner quand la mémoire du résident s'en est allée. Les familles sont de véritables partenaires. Les choix du résident priment cependant toujours sur les décisions d'accompagnement finales.

### L'humanité mise à mal par le COVID ?

Il va sans dire que l'intégration de ce concept va de pair avec les formations et

le pilotage par les référents humanité dans l'établissement : abandon de certitudes pour en retrouver d'autres, questionnements permanents, ...

Pendant la crise nous avons dû reporter toutes nos formations, toutes nos réunions de pilotage, nos moyens étant réorientés vers la gestion de la crise et les formateurs externes interdits de séjour.

Afin de sectoriser les unités, nous évitons toute transversalité : exit l'infirmière coordinatrice, la directrice, qui d'un œil bienveillant repère les dysfonctionnements au quotidien en rencontrant les équipes mais aussi en les encourageant dans un sens ou dans l'autre.

Et puis surtout, la machine est en marche vers le retour du travail par tâche, en particulier le repas dans les logements, consommateur de ressources humaines. Le retour d'une organisation qui requiert une optimisation des moyens trouve ses solutions.

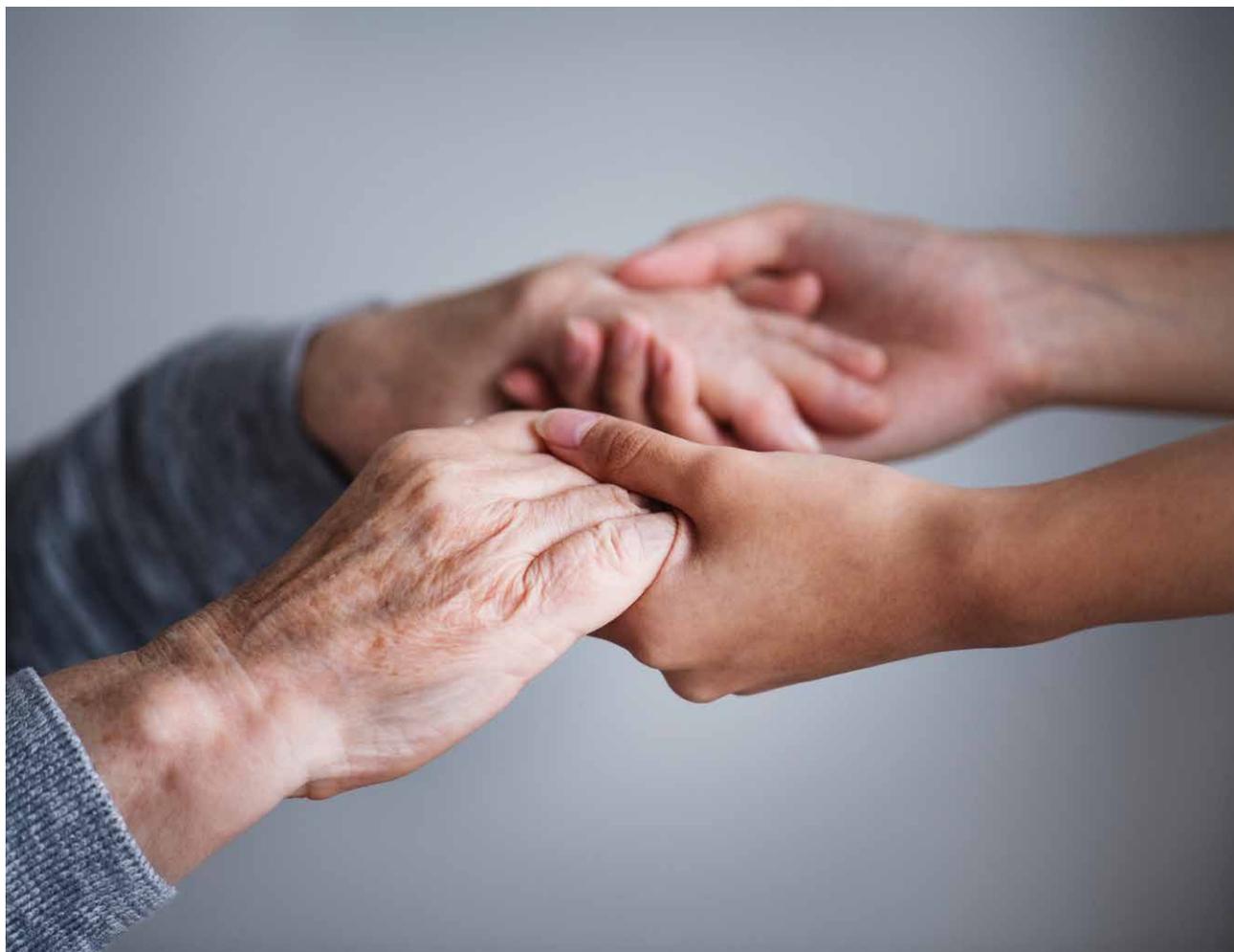
Enfin, le confinement des résidents,

sans leur accord, de façon autoritaire, nous donne le sentiment de maltraitance envers une population fragile qui n'a pas vraiment les moyens de se faire entendre.

Malgré cela, la philosophie de l'humanité reste intacte : le respect des personnes dans leur singularité reste notre ligne de conduite. Elle reste ancrée profondément dans nos pratiques.

Même si nos craintes existent quant à la perte de certaines pratiques, nous sommes fiers d'une équipe qui s'est mobilisée. Le personnel à 90% féminin a été présent et n'a pas fait valoir son droit de confinement avec les enfants, pourtant en bas âge pour la plupart. Le taux d'absentéisme a chuté durant la crise : « dans une tempête tout l'équipage est sur le pont » m'a dit un soignant. Jusqu'à présent le navire tient le cap, nous aurons le temps de réaligner les points d'amarrage quand les eaux seront plus calmes et de nous ré-interroger sur le maintien de la motivation au travail, si présente pendant la crise.

*Madame Penven Directrice*



# Le personnel de l'école

L'année 2019/2020 a connu de nombreux mouvements au sein du personnel de l'école.

## Lucienne Caux

Le samedi 21 décembre 2019, élus, collègues des écoles, du service technique et du service administratif, amis et famille se sont retrouvés à la mairie pour fêter le départ à la retraite de Lucienne Caux. Lucienne a intégré la commune en 2006, dans le cadre d'un contrat dit CAE (2 ans). Elle a poursuivi par la période de stagiairisation, puis a été titularisée en janvier 2009. Durant ces 13 années à la commune, elle a occupé divers postes, d'aide cantinière à l'entretien des locaux y compris de la mairie, en passant par la garderie, la surveillance de cantine et de sieste des petits, pour finir comme aide maternelle.

Nous souhaitons une bonne retraite à Lucienne.



## Martine Capitaine

Suite à la fermeture de la cantine de l'école Saint Anne en 2000, Martine Capitaine est passée contractuelle (aide cuisinière et surveillance des enfants). Elle a été nommée stagiaire sur le poste d'aide maternelle et d'entretien des locaux en septembre 2001 et titularisée en septembre 2002 sur le grade d'agent d'entretien pour les mêmes missions. Martine a travaillé plusieurs étés au centre aéré. Elle a passé son BAFA ce qui lui a permis d'être directrice du centre de loisirs. Martine a fait valoir ses droits à la retraite en novembre 2019, nous lui souhaitons également une bonne retraite.



**Virginia Jouan** est en poste depuis janvier 2020, elle s'occupe de la surveillance de la cantine et est référente auprès des enfants sur le temps du déjeuner.



**Ketty Marowin Viramale** a été recrutée sur le poste d'ATSEM à l'école maternelle en janvier 2020.

## Marie Annick Guyomard

a pris sa retraite fin juin 2020 après des années passées à l'école et sur différents postes à la commune. En octobre 1993, elle est contractuelle à la garderie et à la surveillance de la cantine. Après l'obtention du BAFA, elle est titularisée en septembre 1998. En 2005, elle obtient son CAP petite enfance. Elle a également occupé les postes d'aide maternelle, animatrice TAP, entretien des locaux communaux, ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement). Voilà une retraite bien méritée après 27 ans auprès des enfants.





## Naissances

CARDIN Mathéo, Emile - 13/02/19  
 RASELOUED Ibrahim, Cédric, Abdelkader - 14/02/19  
 MICHEL Lucas, Pierrick, Philippe, Denis - 24/02/19  
 LE MOUËL Katniss - 17/03/19  
 BOUGEARD Rose, Mélissa, Laëtitia - 21/03/19  
 BOINA SAÏD Sharon, Tiana - 27/03/19  
 PHILIPPART Stella - 05/04/19  
 LONGEARD Inna, Valérie, Margaret - 22/04/19  
 ROPERS Ninon, Jennifer - 20/05/19  
 LE GUERN Noah - 17/06/19  
 MONFORT Enzo - 17/06/19  
 POULOUIN Louna - 19/07/19  
 SIMENHAUS Louis, Arthur - 31/07/19  
 MEGOUASS Naïm - 08/08/19  
 BERTHELOT Kayssie, Sylvie, Laurence - 10/08/19  
 NICOLAS Capucine, Léa, Typhaine - 10/08/19  
 BRUN Oscar, Félix - 01/09/19  
 LE MOAL Sasha - 10/09/19  
 LE BOLC'H Célia - 18/09/19  
 ROPERS Loucia, Marie, Thérèse, Armande - 27/09/19  
 CARO Yüna, Aëla, Maiwenn - 08/10/19  
 COJEAN Timéo - 16/10/19  
 LEROY Gwenao, Noan, Elio, Louis - 04/11/19  
 BARRE HOUDOIRE Kaïs, Jacques, Pascal, Antony - 08/11/19  
 BISSON Aëlys Ereen Seline - 06/12/19  
 LOCCA Ivar Bernard Jacques - 28/12/19

## Décès

TADIER veuve CORLAY Edna, Olga - 02/01/19  
 LE COËNT Anne-Marie, Jeanne, Julienne - 06/01/19  
 ILLIEN Yves Jean - 08/01/19  
 BELLEGUIC Sandra, Anaïs - 13/01/19  
 LE CREURER Jean, Eugène, Marie - 28/01/19  
 LE BALCH Jean, Baptiste - 29/01/19  
 VINCENT Francois, Joseph - 30/01/19  
 LOPIN Jean, Marie - 01/02/19  
 BRIAND veuve GUYOMARD Emilienne, Anne, Marie - 13/02/19  
 MONTAGNIER divorcée PETTEX Catherine Pierrette Thérèse - 18/02/19  
 JULOU Jean - 22/02/19  
 GOURIO épouse MOUË Dominique - 02/03/19  
 LE BARS Michel, Francis - 02/03/19  
 NICOLAS veuve GOURIO Olive, Thérèse - 25/03/19  
 GAUTIER veuve LOPIN Céline, Simone, Marie - 08/04/19  
 SAUVAGE Lucien, Paul - 13/04/19  
 LE PERSONNIC veuve ILIEN Anne - 22/04/19  
 LE CLECH veuve GUERVILLY Yvonne, Louise - 23/04/19  
 LE COUSTER veuve SAUVAGE Yvette, Marie, Zénaïde - 24/04/19  
 MAGOAROU épouse LE DIOURON Suzanne, Yvonne, Marie - 29/04/19  
 DAGORN veuve DUGOU Jeanne, Joséphine - 02/05/19  
 LE BRAS veuve BOUGET Louise - 08/05/19  
 DANGUY veuve LE GALL Marguerite - 09/05/19  
 LE LAGADEC veuve LE ROUX Marie, Francine - 23/05/19  
 DUXIN Maurice, Pierre - 07/06/19  
 RICHARD veuve LE PAPE Amélie - 15/06/19  
 LE GOUSSE divorcée LE CAIN Suzanne, Jeanne, Francine - 22/06/19  
 HERVÉ Jean - 25/06/19  
 GAUTIER Aristide - 07/07/19  
 THÉREZIEN veuve LE BESCAUT Paule, Marie - 18/07/19  
 GUYOMARD veuve PAGE Paulette - 27/07/19  
 MERCIER veuve NICOLAS Christiane, Marie, Emilie - 05/08/19  
 THOMAS veuve QUEROU Marguerite - 08/08/19  
 LE CAM Eugène, Yves - 13/08/19  
 GUYADER veuve JÉGOU Madeleine, Jeanne, Marie - 20/08/19  
 GAREL Henri, Hervé, Georges - 15/09/19  
 LARIVEN veuve PERROT Marguerite, Marie - 21/09/19  
 JANNIN François Marie - 01/10/19  
 CAULET veuve LE BARBU Denise Gabrielle Augustine - 03/10/19  
 OLLIVIER veuve GUILLARD Anne, Marie - 07/10/19  
 LE GALL Claude, Joseph, André - 17/10/19  
 FRAVAL épouse URO Marie Françoise - 25/10/19  
 SKUSE épouse TURK Pauline - 25/10/19  
 PIRIOU Louis Marie - 26/10/19  
 LE DIOURIS veuve TYRANT Anne Jeanne Marie - 28/10/19  
 RAOUL Augustin, François, Marie - 19/11/19  
 BEAUCARNE épouse GLATRE Marie-Thérèse - 24/11/19  
 GAUTIER Jean - 12/12/19



## Mariages

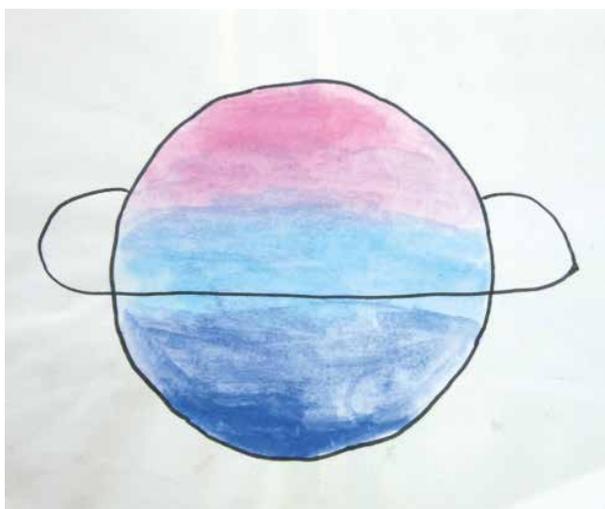
- GUIARD Quentin, Marie, Alain et VECE Gaëtane, Mariu - 21/06/19
- ANTOINE Julien, Jean-Louis et GUILLLOT Agnès, Bernadette - 27/07/19
- BENOIST Antoine, André, Serge et LE BELLEGARD Johanna, Maëva, Lydie, Bruno - 24/08/19
- PERROT Martial, Jean et KÉRAIN Chantal - 14/09/19
- LOOSE Jean-Etienne, Antoine et ANDRE Malorie, Esther - 19/10/19

# Hommage aux personnels **et résidents**

**En hommage aux personnels et résidents de l'EHPAD, une opération de solidarité a été lancée sur la commune.**

De nombreux dessins ont été déposés dans l'urne mise à disposition à l'entrée de la mairie.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés.



# Informations sur la gestion des déchets COVID

## Où jeter mouchoirs, masques, gants et lingettes de nettoyage ?



Il est recommandé de jeter vos mouchoirs, masques, gants et lingettes de nettoyage dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères.

Attention, aucun de ces produits ne doit être jeté dans la poubelle jaune, dans le compost ou dans la nature, même si vous n'êtes pas malade ! Il ne faut pas non plus jeter les lingettes dans les toilettes, car vous risqueriez de les boucher ou d'obstruer les réseaux publics d'assainissement.

## Solidarités numériques

*Besoins d'aide pour faire mes démarches en ligne  
Je trouve des réponses  
Solidarité-numérique.fr  
ou j'appelle le 01 70 772 372*

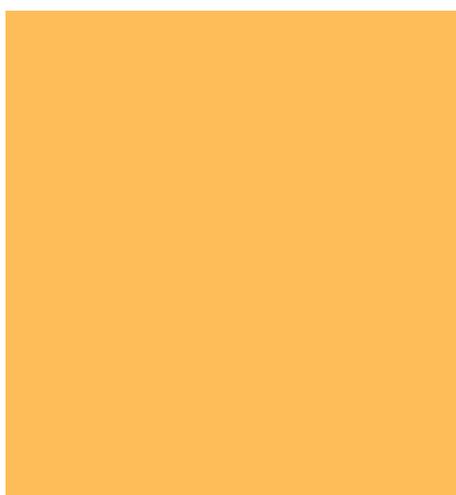
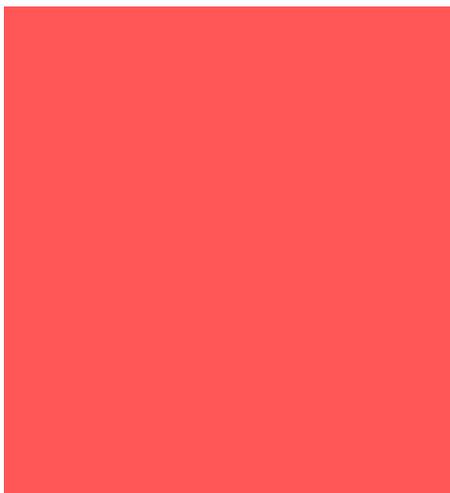
*Faire des démarches pour moi et ma famille  
Rester en contact avec mes proches  
Faire des démarches administratives*



## Inscription transport scolaire

**Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor>**

# SOUTENONS LES COMMERÇANTS ET ARTISANS



# CONSOMMONS LOCAL À POMMERIT LE VICOMTE

Retrouvez les coordonnées des commerçants et artisans sur le site [www.pommeritlevicomte.bzh](http://www.pommeritlevicomte.bzh)